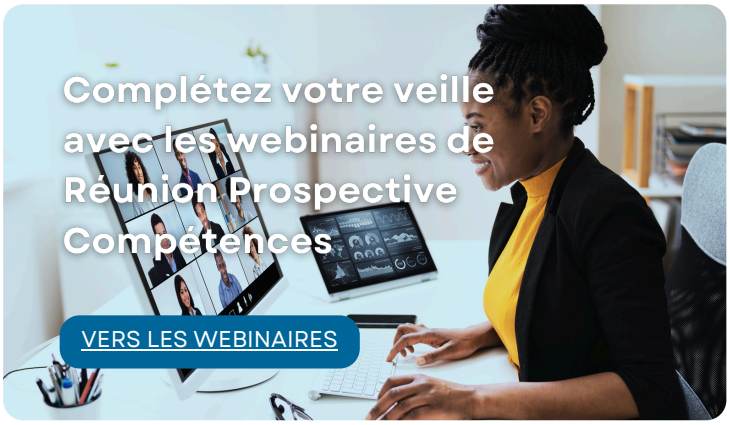
Réunion
Prospective Compétences
acteur de votre réussite

Les IA génératives au service de l'ingénierie pédagogique

La veille de Réunion Prospective Compétences - Juillet 2024

L'avènement des IA génératives bouleverse le monde de la formation en offrant des outils inédits de conception pédagogique. Cette fiche de veille a pour objectif de vous éclairer sur leurs potentialités ainsi que de vous accompagner dans les premiers pas de l'exploration de cette utilisation prometteuse.

par Philippe Aufray



A découvrir

L'IA pour la formation

Ce guide complet va vous permettre de maîtriser la puissance des intelligences artificielles, avec des exemples concrets et efficaces, des prompts et des outils pour éviter les principaux pièges.

En savoir plus

IA générative et ingénierie pédagogique

Apprenez à intégrer les outils d'IA générative dans vos process de création avec un focus sur les usages possibles de ChatGPT dans vos étapes de conception de contenus pédagogiques

En savoir plus

7 étapes pour écrire un prompt efficace

Cet article dévoile une méthodologie en 7 étapes pour écrire des prompts qui guideront ChatGPT dans la création de scénarios pédagogiques alignés sur vos objectifs d'apprentissage.

En savoir plus

En complément

L'IA dans la conception pédagogique

Initiez-vous à l'IA avec ChatGPT et ses plugins dans la conception d'une formation et de supports de formation.

En savoir plus

Scénarisez vos modules pédagogiques

Découvrez comment l'IA peut vous aider dans la scénarisation de vos modules pédagogiques avec l'outil VTS Editor.

En savoir plus

Pour aller plus loin

L'impact sur les professionnels

Découvrez de quelle manière ces professionnels peuvent être impactés avec l'essor de l'IA générative.

En savoir plus

Retrouvez nos actualités sur notre site internet

Préfet de la Région Réunion
Région Réunion
Cofinancé par l'Union européenne
Plan d'investissement dans les compétences
Réseau des CARIF OREF
Nos projets sont cofinancés par l'Union Européenne, l'Etat et la Région Réunion
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+)